

## **BON DE COMMANDE**

UNPI 13, 7 rue Lafon – 13006 Marseille. Tél : 04 91 00 34 91 UNPI 83, 36 rue Lendrin – 83000 Toulon. Tél. 09 87 39 06 68 Email : <u>info@unpi13.org</u> - Sites Web : <u>www.unpi13.org</u>

Je soussigné(e) :
☐ Madame         ☐ Monsieur           Nom :
☐ Reconnais avoir été informé(e) des modalités et des tarifs du classement de meublé de tourisme.  Selon la grille tarifaire jointe.
☐ Souhaite et autorise une visite de contrôle du meublé de tourisme situé à l'adresse :
Adresse: Code postal: Ville:
□ mandate, en mon absence,
☐ Madame       ☐ Monsieur         Nom :
☐ Joins un chèque (libellé à l'ordre de l'UNPI13) d'un montant de euros TTC.
Le présent bon de commande doit être renvoyé ou déposé à La Chambre syndicale des Propriétaires des Bouches- du-Rhône accompagné du règlement, de la demande de classement CERFA n°11819*03, de l'état descriptif du meublé et conditions de location.
A réception du dossier complet, notre référent technique vous contactera afin de fixer la date de visite de contrôle. L'encaissement se fera après le passage du technicien, quel que soit le résultat de l'évaluation.
Une facture acquittée vous sera ensuite délivrée.
Après la visite de contrôle et l'instruction du dossier, UNPI 13 adressera l'avis favorable au CDT pour figurer sur les listes officielles des meublés classés si votre meublé rempli les conditions de la grille de classement.
☐ Certifie avoir pris connaissance des conditions générales de services du classement meublé de tourisme (cf. ci-jointes).
Date : Signature :